MUSÉE ROYAL

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

1420 Mr E. Deminne. - tabl. de Rubens et Snyders.

Dossier concernant deux tableaux, l'un de Rubens, l'autre de Snyders, offerts en vente par Mr Ed. Deminne, à Dampremy.

№ 1420

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

A Son Excellence, Monsieur le Ministre des Finances.
à Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1420

ENTRÉ: 25 AOUT 1873
ENREGISTRÉ LE 27 août
N° 16423

Intérieur

Monsieur le Ministre.

Je possède deux tableaux, que des circonstances particulières me forcent à vendre, pour en retirer la valeur. Ces œuvres sont de maîtres Belges; l'un de Rubens, l'autre de Snyders.

Le premier (Rubens) mesurant 1 mètre de haut sur 85 cent. de large, est une grisaille, qui au dire des peintres est une des plus splendides choses du maître. Elle représente le Christ en croix, à qui un soldat présente l'éponge de fiel; puis une douzaine de personnages et deux petits anges dignes de Raphaël.

Le second de Snyders mesurant 2,30 cent. de haut sur 1,60 cent. de large; représente un lion attaqué par des chiens; deux chiens terrassés et un autre mordant le lion au milieu des reins; ensuite deux têtes apparaissant aux extrémités du tableau.

Ces deux tableaux se trouvent chez moi, à Dampremy près Charleroi; ils me viennent de famille; c'est pour cette raison que je tiendrais à les voir figurer dans le musée de l'Etat.

C'est ce qui m'engage à venir les offrir en achat au gouvernement.

Si ces oeuvres pouvaient être acceptées, j'en serais heureux et fier, autant qu'on peut l'être, en se faisant quitte de chefs-d'oeuvre semblables.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre,

de Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant Serviteur.

A. Deminne

Pharmacien.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET
DES SCIENCES.

N° 16423

1re ANNEXE.

Bruxelles, le 26 août 187 3.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1420

1420

Renvoyé à l'avis de la Commission des Musées royaux de peinture la lettre ci-jointe par laquelle le Sr Demimne, pharmacien, à Dampremy, propose la vente au Musée de deux tableaux anciens.

POUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
Le Directeur général, délégué
Ad. van Bastelaer

A la Commission des Musées royaux de peinture et de sculpture

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1420

Bruxelles le 4 Septembre 1873

à Mr Ev. Dominne
Pharmacien.

à Dampremy
près Charleroi

Le Gouvernement vient de renvoyer à l'Adm. des Musées la proposition que vous lui avez adressée au sujet de la cession de deux tableaux de Rubens et de De Crayer.

Afin que la Cie Dir. puisse statuer sur votre demande il sera nécessaire, Mr, que les deux ouvrages dont il s'agit soient soumis à son examen à Bruxelles. Pour le cas où vous jugeriez bon d'expédier les deux tableaux, vous voudrez bien en prévenant de cet envoi, dire en même temps le prix que vous demandez pour chacun d'eux.

Agr. Mr l'ass. de ma Cie distinguée.

Pour la Cie Dir.
Le Secrétaire

A Messieurs les membres de la Commission Directrice des Musées Royaux de Belgique.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1420

Messieurs,

Ainsi que vous m'en informez par votre honoré en date du 1er 7bre 1873, je viens d'expédier à votre adresse au Musée de Bruxelles les deux tableaux de Rubens & de Snyders.

aussitôt que votre honorable Commission aura statué, je vous prierais de m'en informer afin que je puisse prendre à propos des tableaux, les dispositions nécessaires pour le cas où ne jugeriez pas convenable de les acquérir.

En attendant, Messieurs

Agréez l'assurance de ma
Considération distinguée

Ed. Demiennes

Coté de la caisse à ouvrir « la
partie fermée avec des vis. »

Le 5 7bre 1873.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1420

Bxx. 14 Octobre 1873

à Mr Ed. De Mune

Pharmacien

à Dampremy

(près Charleroi)

Je regrette d'avoir à vous informer que la Commission directrice n'a pas cru pouvoir acquérir pour le Musée de l'Etat les deux tableaux que vous lui avez présentés sous les noms de Snyders et de Rubens.

Je conserve, en conséquence, ces deux ouvrages à votre disposition, en vous priant de vouloir bien me faire connaître la destination que il convient de leur donner.

Agr. Mr, l'assr. de ma considération distinguée.

Le Secrétaire

Dampremy le 15 8bre 1873.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1420

Expédié le 17 8bre

Monsieur Stevens,

Je vous serais infiniment reconnaissant si vous pouviez me faire expédier par Chemin de fer, à la Station de Charleroy, tableaux restant, les tableaux.

En attendant je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Ed Deminne

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1420

Chemin de fer de l'Etat

—

Bureau de la Rue Duquesnoy

—

Reçu du Musée royaux de peinture et de Sculpture une caisse renfermant deux tableaux anciens adressés à M°. Ed. De Minne, Pharmacien à Dampremy, Bureau restant, à la Station de Charleroi.

Bruxelles, le Oct. 1873.

Quetelet